

Nobles Crus Specialized Investment Fund

Le vin: une passion, un investissement



Miriam Mascherin et Michel Tamisier, fondateurs d'Elite Advisers: «Il y a une vraie demande pour des placements dans du concret»

Photo: F. Aussems

Allier passion œnologique et raison pour générer une plus-value optimale sur le long terme par l'achat, le stockage et la vente de grand cru classés et dans une moindre mesure de primeurs judicieusement choisis. C'est l'objectif du Fonds «Nobles Crus» lancé en 2007 par la société Elite Advisers en collaboration avec Christian Roger, un ancien banquier qui a quitté en 1998 son métier pour se consacrer entièrement à sa passion: le vin.

12.000 bouteilles dans le «Fort Knox» genevois

C'est cet expert reconnu qui choisit les vins du portefeuille «Nobles Crus», composé en septembre de 57,9% de Bourgogne, de 38,1% de Bordeaux, de 2% de Piémont, 1,3% de Toscane et de 0,7% de vins excellents d'autres contrées. Plus de 12.000 bouteilles sont entreposées à Genève dans les meilleures conditions, dans une salle forte qui accueille entre autres des tableaux de la maison de vente aux enchères Christies ou encore l'or de certaines banques centrales.

«C'est comme le Fort Knox américain», explique Miriam Mascherin, Managing Partner d'Elite Advisers S.A. qui a développé avec Michel Tamisier, également Managing Partner, ce «Specialized Investment Fund» de droit luxembourgeois, pour l'instant le seul fonds «onshore» consacré aux grands crus, souligne-t-elle. Il y aurait en tout une dizaine environ de fonds d'investissement dans le vin au monde. Point de vue rendement, Elite Advisers pointe par exemple le fait qu'en 10 ans, les grands bordeaux ont progressé de 260% contre 100% pour l'indice CAC 40. Le fonds «Nobles Crus» a progressé l'an dernier de 20,39% en tout, cette année – entre janvier et septembre, une performance de +5,16% a été enregistrée, la crise ayant sans doute eu ses effets sur le marché. Mais «le marché est en train de repartir», notent les spécialistes, les fortunes d'Asie, mais aussi de Russie, d'Inde et du Brésil commençant à s'intéresser au vin comme élément de diversification de leurs placements. Bien que la clientèle traditionnelle d'Europe et des Etats-Unis

constitue encore et toujours le gros des investisseurs dans le SIF Nobles Crus dont le seuil minimum de participation se situe d'ailleurs à 125.000 euros.

Qualité et rareté

Un investissement qui se situe dans le long terme – une durée minimale de placement de cinq ans est recommandée – les vins choisis gagnant évidemment en valeur avec le temps. Il y a le gain de qualité, mais aussi et surtout le facteur rareté. «Chaque fois qu'une bouteille est consommée, il y en a une de moins», résume Miriam Mascherin le concept d'investissement relativement simple au cœur du fonds «Nobles Crus». Le principe de base du choix du portefeuille couplé bien sûr à la recherche de la plus grande qualité et du plus haut potentiel de vieillissement. «Le vignoble de Bourgogne produit vingt fois moins que celui de la région de Bordeaux», répond Michel Tamisier à la question sur la prédominance des vins de Bourgogne au sein de Nobles Crus. Et parmi les Bourgogne, l'intérêt du sélectionneur se tourne par exemple davantage vers le très réputé mais petit domaine de Romanée Conti, un des grands crus de Vosne-Romanée en Côte d'Or. Veiller à l'évolution de la demande et à une composition du portefeuille qui doit être en partie «liquide» au vrai sens du terme, c'est à dire vendable immédiatement, c'est tout un art. Tout un art aussi de faire vivre concrètement la passion des investisseurs dans «Nobles Crus». Dégustations, rencontres avec des experts, visites de domaines etc. sont concoctées par Elite Advisers à cette fin. Les spécialistes ne voient pas faiblir la demande pour les investissements en objets de luxe rares. «Il y a une vraie demande pour des placements dans des objets concrets, tangibles», explique Miriam Mascherin. Objets d'art, diamants, voitures ou montres de collection seraient autant de créneaux qui pourraient donner naissance à d'autres SIFs du type «Nobles Crus». «Ce sont des dossiers très complexes», souligne Mascherin, «surtout, il faut trouver les bons gérants pour le faire».

> c.